المملكـــة المغربيـــة
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

قطـــب المـــوارد
Pôle Ressources

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°18/2023/DAL

- Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, à l'auto-entrepreneur, à la coopérative et à l'union de coopératives –

-Séance Publique-

Le **27 Juillet 2023 à 10H00**, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la **Conception et impression des publications, pré-imprimés et articles publicitaires pour le compte de la Caisse Marocaine des Retraites réparti en 2 lots :**

Lot n°1 : Conception et impression des imprimés (Type 1) ;

Lot n°2 : Impression des imprimés (Type 2).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou à partir du portail de la Caisse Marocaine des Retraites www.cmr.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°1 : Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH) ;

Lot n°2 : Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maitre d'ouvrage est fixée à :

Lot n°1 : la somme annuelle **minimale** de **Trois Cent Mille Quatre Cent Quatre Vingt Douze DH TTC (300 492,00 DH TTC)** et la somme annuelle **maximale** de **Quatre Cent Cinquante Cinq Mille Cent Quatre Vingt Seize DH TTC (455 196,00 DH TTC) ;**

Lot n°2 : la somme annuelle **minimale** de **Cent Quatre Vingt Cinq Mille Cent Trente Six DH TTC (185 136,00 DH TTC)** et la somme annuelle **maximale** de **Trois Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Soixante Quatre DH TTC (339 564,00 DH TTC) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 14 Octobre 2022 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la CMR sis, à avenue Al Araar, Hay Ryad, Rabat, au plus tard le **26 Juillet 2023 à 12H00.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) et de l'article 139 du Règlement du 14 Octobre 2022 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux **petites et moyennes entreprises nationales, à l'auto-entrepreneur, à la coopérative et à l'union de coopératives**. Aussi les concurrents concernés sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et l'article **13** du règlement de consultation.